



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le deux avril deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de Serraval s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal CHEVALLEREAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 14

Résultats des votes	Pour : 14	Contre :	Abstention :
---------------------	-----------	----------	--------------

Présents : M. Yvan BREUILLOT, Mme Annick CHALANSONEX, Mme Maeva CHIROL, M. Pascal CHEVALLEREAU, M. Alexandre DESTREM, M. François Régis GARBIT, Mme Nathalie MASSART, M. Baptiste MERMILLOD, Mme Valérie ORGE, M. Olivier PAILLOT, Mme Corinne SAUVE, Mme Adeline TOULORGE, M. Olivier VINCENT.

Absents excusés : M. Marc PORRET, Mme Nicole THABUIS

A donné pouvoir :

Mme Nicole THABUIS à Nathalie MASSART

M. Alexandre DESTREM est élu secrétaire de séance.

DEL_06272026	Objet : DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL SYNDICAL DU SIEVT (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DE LA VALLEE DE THONES)
--------------	--

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-7 ;

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie de la Vallée de Thônes

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les membres représentant la commune au sein du conseil syndical du SIEVT ;

Considérant que la commune dispose de deux sièges de représentants au sein du conseil syndical ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** que le vote se fera par scrutin public à main levée ;
- **DESIGNE** Madame Valérie ORGE et Monsieur Ivan BREUILLOT pour siéger au conseil syndical du SIEVT ;
- **PRECISE** qu'ils exerceront leur mandat pour la durée du mandat municipal, conformément aux statuts du SIEVT et à la réglementation en vigueur ;
-

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents relatifs à leur prise de fonction.

Le deux avril deux mille vingt-six.

Le Maire,
Pascal CHEVALLERAU

Le secrétaire de séance,
Alexandre DESTREM



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Alexandre DESTREM, the secretary of the session.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le
- de sa publication le

Le Maire,
Pascal CHEVALLERAU

16 AVR. 2026

16 AVR. 2026

